

La saison 2025 SE PRÉPARE



LE MOT DU MAIRE

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce nouveau lien du printemps intitulé « La saison 2025 se prépare ! ». En effet, le printemps rime avec les préparatifs pour l'été, et tous les services de notre commune sont actuellement mobilisés pour faire de cette saison un moment inoubliable.

Nos services techniques s'activent en supervisant le réensablement des plages, en gérant le fleurissement, et en mettant

en place les postes de secours. Ils s'occupent également de l'équipement et du nettoyage des plages, en veillant à l'accès pour les personnes à mobilité réduite et en ajoutant des corbeilles supplémentaires pour garantir un environnement propre et accueillant.

Le service animation finalise les dernières touches des événements à venir et prépare l'organisation interne pour que chaque animation soit à la hauteur de vos attentes.

Enfin, les policiers municipaux renforcent leur présence sur le terrain. Afin de garantir la sécurité de tous, ils seront renforcés par des effectifs supplémentaires et adopteront une amplitude horaire plus large (de 7h à 2h30) pendant la période estivale.

Nous mettons tout en œuvre pour que la population et les touristes puissent profiter pleinement de notre magnifique station balnéaire.

Ce lien du mois d'avril est également l'occasion de faire un point sur notre budget. Vous trouverez en pages centrales un aperçu détaillé des comptes de la commune. Je souhaite attirer votre attention sur le budget d'investissement qui s'établit à 10 millions d'euros, un record pour notre village sans augmentation d'impôts et avec une dette très limitée. Le budget annuel consacré à l'animation et la culture nous permet quant à lui de proposer des événements variés et attrayants tout au long de l'année. Nous nous engageons à offrir également un éventail

d'animations estivales gratuites, accessibles à tous, qui animent notre station balnéaire et jouent un rôle économique essentiel.

C'est grâce à une gestion financière rigoureuse et responsable que nous sommes en capacité de mener l'ensemble de nos politiques.

Je vous invite à profiter de cette belle saison qui s'annonce et à participer aux nombreuses activités que nous avons préparées pour vous. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie dynamique et accueillant.

*Très chaleureusement
à toutes et à tous*

Edmond JORDA

À la plage comme au village les aménagements ont débuté !

Trait de côte : des solutions concrètes face à une érosion multifactorielle

▲ Notre maire, Edmond JORDA, est l' élu référent de l'Obscat dans le département. Depuis 2020, il est délégué à la compétence "Gestion Intégrée des Zones Côtières". Sous son impulsion, plusieurs initiatives ont vu le jour : une étude avec le CEREMA pour intégrer le littoral l'horizon 2050, le démantèlement des digues du Bourdigou, le projet de réfection des digues de Sainte Marie la Mer...etc. L'érosion côtière est multifactorielle. Celle-ci dépend, entre autres, aussi bien de **l'artificialisation du littoral** que des **déstabilisations de dunes**, de **l'élévation du niveau marin** liée au **réchauffement climatique**, de la **fréquence des tempêtes**, des **prélèvements de sédiments** pour l'industrie du bâtiment dans les rivières et du fait que celles-ci les transportent moins par **manque de précipitation** et de débit lié aux retenues d'eau... **Les travaux d'extension de notre port, en cours actuellement, n'ont pas d'effet sur l'érosion côtière, car ils concernent le rétro-littoral.**

La parole de l'experte

“ La deuxième phase du projet, qui consistera à réorganiser la passe du port, est indispensable pour sécuriser l'accès au plan d'eau, quelles que soient les dimensions des bateaux concernés.

Il s'agira de transformer les jetées portuaires, aujourd'hui peu efficaces, pour **garantir avant tout la navigation en toute sécurité**, en recherchant si possible une amélioration du transit sédimentaire sud-nord.

La conception de ces nouveaux ouvrages **ne viendra pas perturber davantage** la dynamique sédimentaire.

Nous disposons de moyens techniques pour le fiabiliser : il est possible de modéliser la courantologie locale sur la

base des données fines (topo-bathymétrie) que l'on récolte sur le terrain régulièrement depuis 12 ans avant et après chaque opération de dragage/rechargement.

Cette modélisation permettra de réaliser des simulations afin de calibrer correctement ces nouveaux ouvrages en adaptant notamment leur orientation, leur dimension et leur emprise en mer à l'hydrodynamique actuelle et future.

L'ensemble des plages de Sainte Marie la Mer sont suivies par l'ObsCat. Cet observatoire pluri-partenarial assure le suivi du littoral sur l'ensemble des plages du Roussillon et produit un socle de données fiables à destination des acteurs du littoral. Ainsi, les effets des futurs ouvrages seront

détectés après quelques campagnes de mesure.

En aval d'érive, c'est-à-dire de la Vieille plage jusqu'au camping municipal, une combinaison de solutions techniques a déjà été appliquée.

Perpignan Méditerranée Métropole, qui a la compétence du trait de côte, poursuit la recherche de solutions innovantes pour atténuer l'érosion chronique, déjà à l'œuvre depuis plusieurs décennies sur ce secteur.

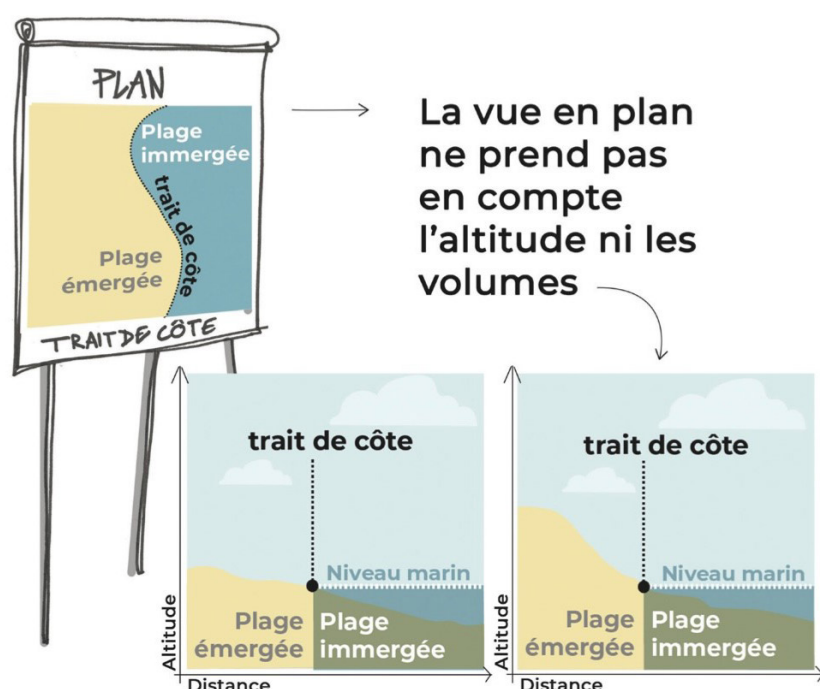
Cela concerne notamment les **rechargements de plage**, le **calibrage des ouvrages de protection**, la **restauration dunaire**, le **nettoyage raisonné** des plages.

Il s'agira également, à terme, de réaménager le cœur de

station en laissant davantage **d'espace de respiration à la mer**, tout en respectant la diversité des usages, car l'ingénierie conventionnelle pourra difficilement continuer à faire face à l'élévation du niveau marin, amplifiée par le changement climatique.

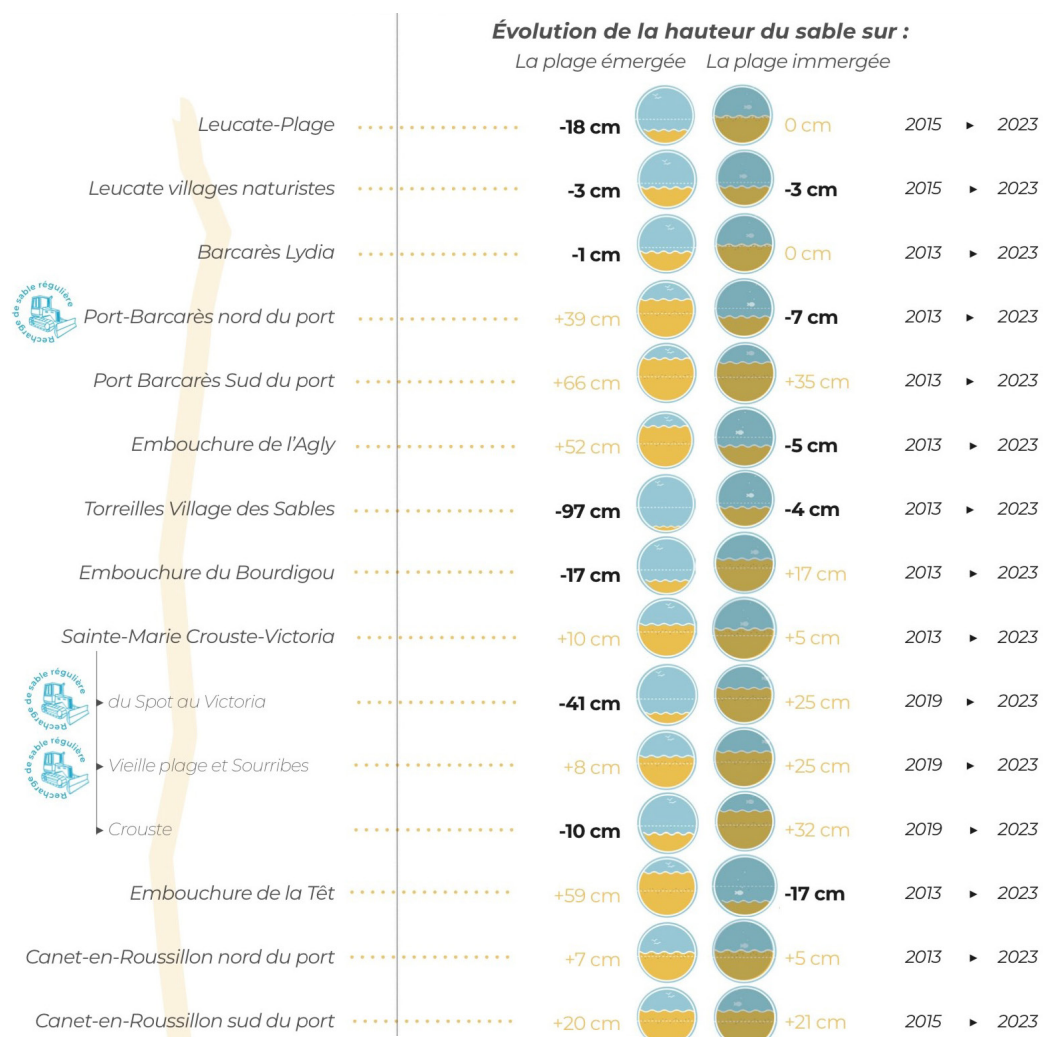


Provence LANZELLOTTI
Chargée de mission « littoral » chez
Agence d'Urbanisme Catalane



Des données et indicateurs pour qualifier l'évolution de la position du trait de côte :

Même si l'indicateur « trait de côte » n'est pas suffisant pour comprendre les phénomènes d'érosion, il reste la référence pour les démarches prospectives. Son recul est lié à l'artificialisation des bassins versants, au prélèvement dans les cours d'eau et à la construction d'ouvrages côtiers lourds (cf. les causes de l'érosion côtière page 71).



Pourquoi et comment on recharge nos plages chaque printemps ?

▲ Comme chaque année, le printemps est synonyme de période de rechargement pour notre plage. En effet, les affres de l'hiver étant passés par là, notre côte, comme toujours, a subi une forte érosion sur certains secteurs comme devant l'aire des festivités, pendant que d'autres et notamment la passe du port, se sont engraisées.

La communauté urbaine PMM, qui a en charge cette compétence et en supporte le financement, s'occupe, en collaboration avec la commune, à rétablir le transit sédimentaire du sud au nord afin de garantir la navigation en toute sécurité tout en valorisant le sable extrait pour recharger nos plages.

Depuis le mois de janvier, les travaux d'extension du port

de plaisance ont débuté. Or durant ceux-ci un dragage mécanique de l'avant port, de la passe et du chenal aura lieu. Celui-ci devrait générer **16.000 m³ de sable**, qui une fois traité par l'unité de séparation granulométrique, **pourra servir au rechargement des plages**.

Exit donc cette année la barge pour draguer les fonds marins ainsi que les énormes tuyaux qui courent sur les plages, ce qui **allègera considérablement la durée et les désagréments**. Autre avantage, et de taille, PMM qui est en charge de financer l'apport de sable, continuera bien sûr de le faire, mais en co-maîtrise d'œuvre avec la commune en lui reversant la somme prévue, ce qui nous permet de réduire d'autant le coût des travaux du port !

Ce rechargement **débutera fin avril et se terminera au plus tard fin juin**. Il est en effet nécessaire d'attendre le plus tard possible pour étaler le sable afin d'éviter que le vent marin printanier ne vienne réduire à néant nos efforts en emportant immédiatement tout le sable rajouté. Le régalage s'effectuera sur les zones habituelles de la vieille plage ainsi qu'au nord du 4^e épis.

Tous ces efforts ont pour but évidemment d'accueillir au mieux l'ensemble des amoureux de la mer, touristes ou locaux, mais également, une fois l'été passé, de protéger notre station balnéaire des tempêtes automnales et hivernales.

Nicolas FIGUERES

Adjoint au maire en charge du littoral
En collaboration avec l'observatoire
de la côte sableuse Catalane



Un port nature en harmonie avec son environnement



▲ Créé par des particuliers dans un ancien bras de la Têt délaissé après l'aigat de 1940, l'abri côtier de Sainte Marie la mer a été racheté par la municipalité en 1983.

Afin de le gérer au mieux, une société mixte (la SAGAN) en a pris la direction en 1988, succédée depuis 2024 par une société publique locale (SPL Rives bleues), toujours détenue à plus de 80% par la commune.

Très vite, il est apparu que des **travaux de sécurisation de la passe étaient nécessaires**. Après 27 ans d'étude, de procédure et de négociation

avec les services de l'État, l'arrêté de création de port et d'autorisation de son extension a été obtenu en décembre 2019.

Le projet initial prévoyait alors de passer d'un port actuel de 420 anneaux et 30000 m² de bassins à plus de 1000 anneaux et 62000 m² de bassins, ainsi que 800 places de parking et 200 places de port à sec.

Dès 2020, en nous interrogeant sur nos objectifs et l'identité même de notre commune, sachant qu'il n'y aura pas de promotion immobilière, il nous est apparu comme primordial de **limiter l'impact**

environnemental, d'intégrer le port au tissu urbain en minimisant les nuisances pour les riverains et de faire du port un attrait touristique et un lieu de promenade.

Suivant notre volonté de montée en gamme pour Sainte Marie la mer, nous avons donc changé de paradigme, et le port imaginé sera en **harmonie avec la nature, bas-carbone et précurseur en terme d'énergie verte et renouvelable**. Nous limiterons son extension de bassins avec un maximum de 650 anneaux et moins de 300 places de parking afin de

maintenir la zone humide.

De plus, comme vous pouvez le voir sur le document joint, **une ceinture verte, végétalisée et arborée**, viendra faire tampon entre le port et le quartier des grabateils, afin de ne pas troubler la qualité de vie et la tranquillité de ses habitants. **Ainsi le nouveau port, dont la première phase est en cours de réalisation, s'intégrera à son environnement sans s'y imposer.**

Nicolas FIGUERES

Adjoint au maire en charge du littoral
En collaboration avec l'observatoire
de la côte sableuse Catalane

Un été en toute sécurité sur la plage de Sainte Marie la Mer

▲ Le retour du beau temps, de la chaleur et des journées qui s'allongent procure l'envie de retourner s'allonger sur le sable et de profiter de la belle bleue. Il est alors temps de s'occuper de la pose des postes de secours pendant que les clubs de plages se préparent pour vous recevoir tout l'été.

La commune, ayant pour mission **d'assurer au mieux la sécurité des baigneurs** lors de la saison estivale, conventionne avec les sauveteurs occitans, association agréée pour se charger de la surveillance de nos plages, et **met à disposition des sauveteurs nos emblématiques postes de secours blanc et bleu** avec tout le matériel nécessaire pour qu'ils effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, il va y avoir du changement, exit l'imposant poste de la plage centrale, qui, après de longues années de bons et loyaux services, va laisser place à son remplaçant.

Celui-ci sera **plus moderne, plus fonctionnel** avec son garage et sa vigie et également plus facile à installer. Nous pourrons donc le placer plus proche de la mer pour une meilleure surveillance.

Les clubs de plage, seulement au nombre de 2 dans notre station, sont un service extrêmement apprécié par les plaisanciers, qu'ils soient Sainte-Marinois ou pas. Ils offrent des plaisirs éphémères, de saison, et sont un atout touristique indispensable pour toute station balnéaire.

L'année dernière, un coup de mer extrêmement violent, nous avait obligé de déplacer en urgence le Victoria et d'échanger sa place avec celui du poste de secours central.

Le club de plage s'était donc retrouvé, à notre grand désarroi, devant la Rambla.

Pour cette saison, **nous l'avons repositionné en dehors du champ de vision immédiat de l'estrade donnant sur la mer.**



Le nouveau poste de secours retrouvera une place plus propice également, permettant d'avoir une meilleure vision de la mer pour les sauveteurs.

Il ne nous restera plus ainsi qu'à profiter de la douceur de l'été qui se profile sur nos belles plages de Sainte Marie la Mer !

Nicolas FIGUERES

Adjoint au maire en charge du littoral

Le château d'eau fait peau neuve : entre mémoire, transmission et renouveau



► Depuis plus de 25 ans, il veille sur Sainte Marie la Mer : notre château d'eau, emblématique par sa fresque monumentale, entre désormais dans une nouvelle phase de son histoire.

Réalisée en 1997 par l'artiste Franck Maurence, cette œuvre magistrale est bien plus qu'une simple fresque. Elle représente Marie et rend ainsi hommage à la fois à la femme, la mer Méditerranée et la Tramon-tane. Sa particularité : **elle est peinte en anamorphose**, une technique qui donne à l'image toute sa force selon l'angle de vue duquel on la contemple.

Mais les années passent, et même les plus belles œuvres ont besoin d'être préservées.

C'est pourquoi **d'importants travaux de restauration** ont été engagés par la commune, avec une dimension particulièrement émouvante : le chantier est supervisé par Boris Maurence, le fils de l'artiste disparu. Un passage

de relais artistique et affectif, qui donne encore plus de sens à cette restauration.

À travers ce projet, c'est tout un pan de notre identité visuelle et culturelle qui est réaffirmé.

Les travaux de rénovations terminées, quelle fierté de pouvoir admirer **le château d'eau dans toute sa splendeur retrouvée !**

La commune proposera prochainement une exposition dédiée à la création de cette fresque hors norme en collaboration avec Boris Maurence. L'occasion de (re)découvrir les secrets de sa réalisation, les techniques utilisées, et de rendre hommage à l'artiste à travers les témoignages, les croquis et les images d'archives.



Mr le Maire, Boris Maurence, et les artisans qui ont œuvré sur le Château d'eau pendant des semaines.

Parc Urbain Mary Elmes Danjou : lancement des travaux !

► Comme nous nous y étions engagés, **les travaux sur le Parc Urbain, le long de la RD11, ont démarré** dès ce mois d'avril. Le projet, situé entre le Village et la plage, se veut qualitatif, accueillant avec un mobilier urbain en bois, sécurisé par l'installation d'une clôture le long de ce parc, et la végétation mise en place adaptée aux conséquences du changement climatique. L'entreprise Sempéré & Fils va entamer les travaux de réseaux

pluviaux et de voirie afin de dessiner ce futur parc et en définir le profil et la nouvelle topographie. La commune va investir 600.152€ pour un chantier qui devrait durer 6 mois environ.

Alexandre LECAT

Adjoint en charge de
l'aménagement urbain, PLU, DICRIM,
PCS et gestion des déchets



Avenue des Marendes, où en sont les travaux ?



◀ **La deuxième phase des travaux sur les réseaux humides de l'avenue est terminée.** Ces travaux, démarrés à la fin de l'été 2024, ont permis de **renouveler et d'améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement** entre le rond-point des Aloès et l'intersection entre les avenues de Cerdagne et de Las Illas.

Les derniers travaux auront lieu entre le 07 et le 10 avril prochain et vont consister à reprendre la signalisation de l'avenue, ainsi que la remise en service des coussins ra-

lentisseurs. Ainsi, va se terminer l'avant-dernière phase des travaux sur l'avenue des Marendes.

La 4^e et dernière phase des travaux sur cet axe se déroulera en **septembre 2026**. Un peu de tranquillité sur deux étés avant de terminer définitivement l'avenue des Marendes !

Alexandre LECAT

Adjoint en charge de
l'aménagement urbain, PLU, DICRIM,
PCS et gestion des déchets

Une nouvelle rampe d'accès PMR relie désormais la placette à la place Pierre Roig

► Bonne nouvelle pour les habitants et les visiteurs du village : les travaux d'aménagement de **la nouvelle rampe PMR sont désormais terminés** ! Située entre la placette et la place Pierre Roig, cette nouvelle installation **facilite désormais les déplacements des personnes à mobilité réduite**, mais aussi des parents avec poussettes ou encore des personnes âgées.

Pensée pour améliorer le quotidien de toutes et tous, cette rampe est un pas de

plus vers une **commune plus inclusive, plus accessible et plus humaine**. Elle répond à un besoin concret d'accessibilité dans un espace central de notre village, souvent fréquenté pour ses commerces, ses animations ou simplement pour le plaisir de s'y promener.



Un bilan 2024 exceptionnel !

► Le Conseil Municipal a approuvé le 2 avril dernier les comptes administratifs 2024 du budget de la commune, du camping municipal, du service culture et animation et du service jeunesse, et voté les budgets primitifs 2025 respectifs. Une étape fondamentale pour évaluer la solidité financière de la commune et définir une stratégie d'investissement pluriannuelle responsable.

Compte administratif 2024

▲ M. le Maire et le conseil municipal tenaient à mettre **l'accent sur le résultat exceptionnel dégagé en fonctionnement de plus de 626.627,47€ en 2024**. Ce niveau de performance financière marque une progression significative par rapport aux moyennes annuelles antérieures. En effet, après une première amélioration notable portant

le résultat de fonctionnement d'environ 200.000€ à 400.000€, l'exercice 2024 témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une dynamique économique favorable. Cet excédent de fonctionnement constitue un levier essentiel pour la politique d'investissement de notre commune. Il permet d'alimenter la section d'investissement du budget, réduisant ainsi

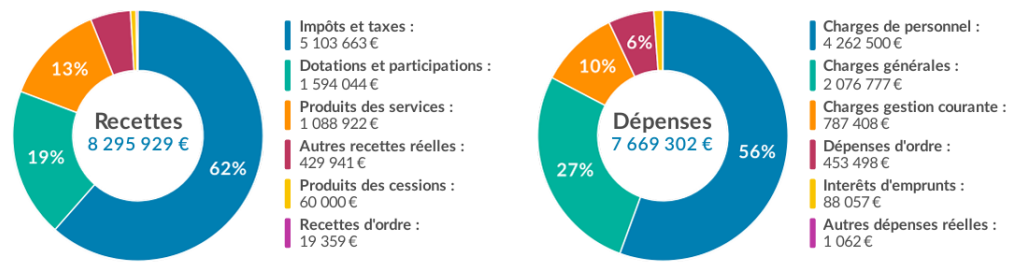
notre dépendance à l'emprunt pour la réalisation des projets structurants au bénéfice de tous.

Cette capacité d'auto-financement renforcée offre à la commune **une plus grande marge de manoeuvre pour concrétiser les travaux nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie et au développement de nos infra-**

structures, tout en maîtrisant l'endettement communal.

La prudence et la gestion saine de nos finances publiques demeurent une priorité pour l'équipe municipale, afin d'assurer un avenir solide et prospère pour Sainte Marie la Mer.

La section de fonctionnement



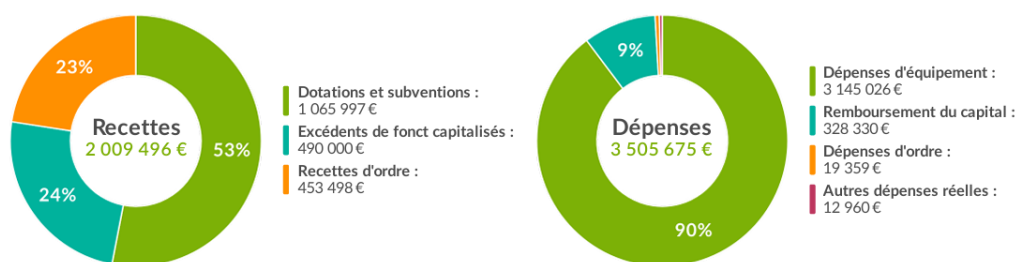
Les points marquants :

- Les résultats financiers de 2024 atteignent un niveau historique avec un excédent de 626.627€ en fonctionnement,
- Un excédent global de fonctionnement de 1.547.670€. (excédent 2024 + excédents antérieurs de 921.043€),

- Une gestion rigoureuse avec une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement.

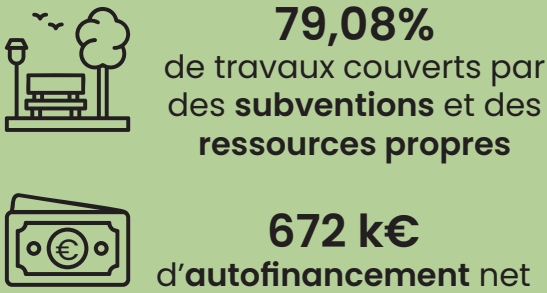


La section d'investissement

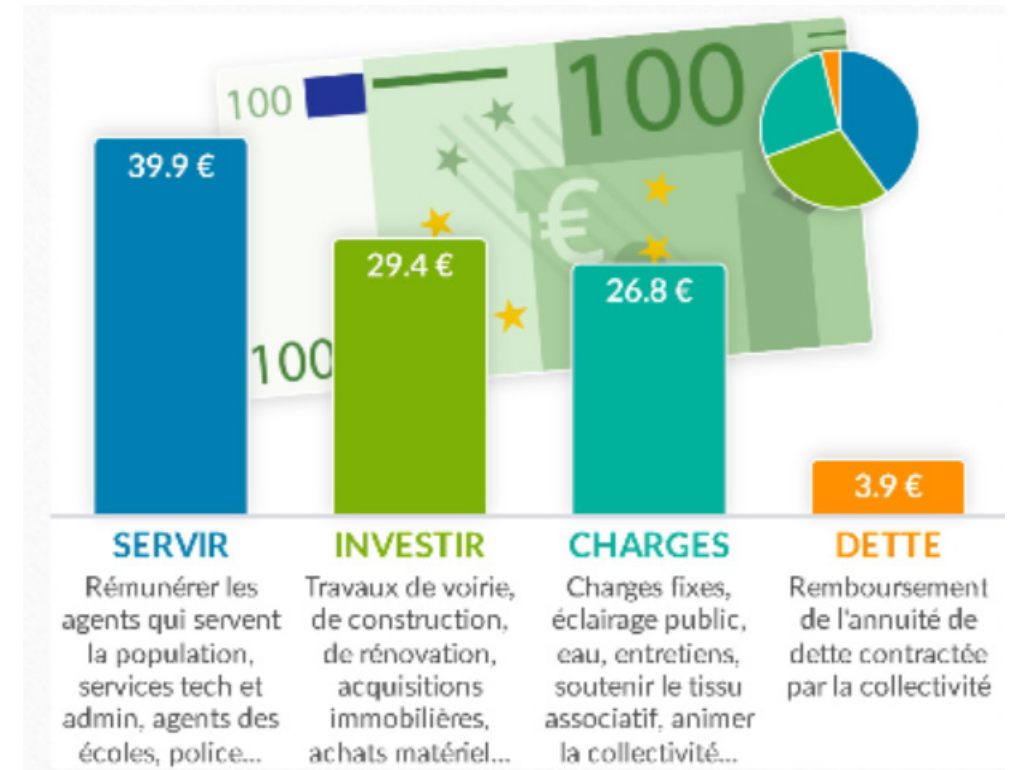


▲ L'année est marquée par le lancement de la phase 1 des travaux portuaires et une interruption temporaire du chantier de l'avenue des Marendes. La première phase de ce chantier, comprenant la réfection complète des réseaux souterrains (secs et humides) par PMMCU, est achevée. Seule la mise en esthétique de la dernière section reste à

réaliser, avec une reprise des travaux prévue après la saison estivale 2026.



CA 2024 / Dépenses pour 100€



Affectation du résultat

◀ Sur un excédent global en fonctionnement de 1.547.670,68€, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une affectation de 625.000€, en section d'investissement,

afin de financer une partie de nos investissements sans emprunter et de conserver en section de fonctionnement 922.670,68€.

Résultat des budgets annexes

	Dépenses	
	Fonctionnement	Investissements
Camping Municipal	147.019,31€	99.614,73€
Service Jeunesse	11.162,03€	2.165,48€
Service Culture Animation	26.984,67€	

Un programme d'investissement 2025 ambitieux !

Répartition du budget 2025



BUDGET GLOBAL : 18.247.038€

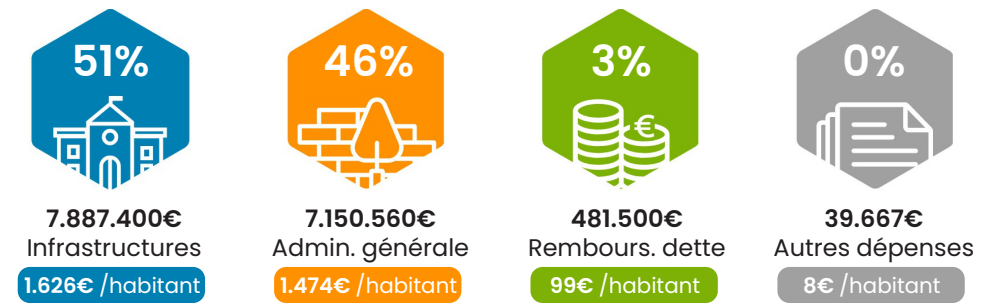
Fonctionnement :
7.976.209€

Investissement :
10.270.829€

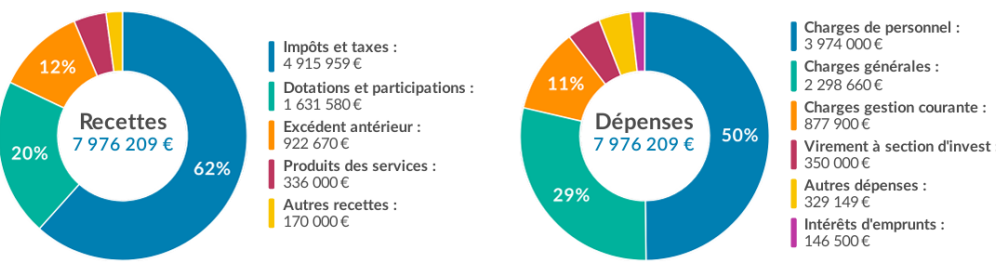
Orientations

- **335.000€** pour le remboursement du capital des emprunts
- **600.152€ TTC** pour l'aménagement du Parc Urbain «Mary Elmes»
- **4.376.000€ TTC** pour la phase 1 des travaux au Port

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025 ?



La section de fonctionnement



▲ La section de fonctionnement, outre la baisse notable du chapitre 012 (-7.58 %) en raison du transfert des contrats du personnel contractuel du camping vers la SPL Rives Bleues voit ses recettes augmenter du remboursement du personnel titulaire de ce même camping. Les recettes pour dotations augmentent également grâce au versement de la part fixe de la DSP du camping de 250.000€. Les intérêts des emprunts en cours baissent de 8.000€.

Focus sur l'endettement

▲ Notre ratio de capacité de désendettement à 3,5 années (contre un seuil de bonne gestion fixé à 9 années) est excellent, ce ratio sera amélioré par l'échéance de 5 emprunts entre 2027 et 2029, générant une économie annuelle de 150.800€ sur nos charges financières.

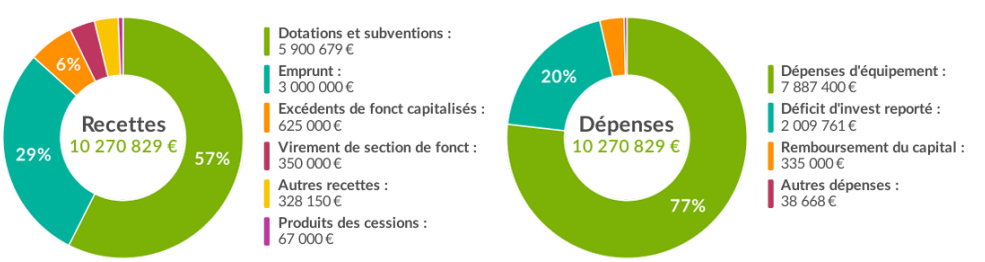
L'encours de la dette est de 3.593.016€



La fiscalité : pas d'augmentation d'impôts en 2025, bien que la fiscalité à Sainte Marie la Mer soit très en deça des moyennes nationales

Fiscalité votée en 2025			
		Taux	Produit
	Taxe Foncière Bati	43,05%	3.716.937€
	Taxe Foncière Non-Bati	28,00€	33.516€
	Taxe Hab. Rés. Secondaire	14,41%	300.000€

La section d'investissement



▲ En 2025, le montant de la section d'investissement du budget de la commune est de 10.270.829,21€ ce qui représente un investissement majeur.

La planification du budget 2025 prévoit les investissements suivants (liste non exhaustive):

- Parc urbain "Mary Elmes Danjou",
- Phase 1 du projet de port,
- Mise en oeuvre du Plan lumière - objectif 1,
- Schéma directeur du PPA "Têt Méditerranée",
- Éclairage public de la piste cyclable derrière le boulodrome,
- Remplacement de la passerelle de l'école Jules Ferry 2,
- Rénovation énergétique des bâtiments (avec subventions du fonds verts),
- Diverses acquisitions foncières,
- Réfection des pompes de relevages des WC automatiques du secteur front de mer,
- Aménagements du baladoir,
- Ravalement du Château d'eau,
- Réfection de la salle St Exupéry,
- Achat d'un nouveau poste de secours,

- Chauffage du complexe Oméga,
- Divers travaux de voiries rurales.

Le montant total de 3.716.984€ de subventions à percevoir en 2025 montre une gestion stricte des finances avec une recherche maximum des aides disponibles. Un travail de fond pour lequel l'implication des services et des élus est essentielle. Bravo à tous !

L'année 2025 sera également l'année du lancement du programme immobilier municipal «Les Rivages Marinois» qui comprend la construction de 11 appartements, incluant 2 logements sociaux, sur l'assiette foncière communale anciennement attribuée à l'ADPEP66. La gestion financière de cette opération sera intégrée à un budget annexe de type lotissement.

Le chiffre : 10 270 829€ représente le montant des investissements réalisés par notre village en 2025.

Christine MEYA
Adjointe déléguée aux RH, au budget et à la Communication

Bilan d'activité 1er trimestre de la Police Municipale : les chiffres-clés

Sécurité routière et circulation

- **Contrôles de vitesse** : 13 opérations réalisées afin de prévenir les excès de vitesse et garantir la sécurité des usagers,
- **Interventions sur la circulation routière**: 33 actions menées, incluant la gestion du trafic, les stationnements gênants et l'assistance aux automobilistes,
- **Mises en fourrière**: 2 véhicules enlevés pour non-respect des règles de stationnement ou autres infractions graves.

Atteintes aux personnes et aux biens

- **Interventions pour atteintes aux personnes**: 22 cas traités, incluant des altercations, des violences ou des menaces nécessitant une intervention policière,
- **Interventions pour atteintes aux biens** : 26 interventions pour des vols, dégradations ou intrusions signalées.

Sécurité aux abords des écoles

- **Points écoles assurés** : 400 surveillances effectuées pour sécuriser les entrées et sorties des établissements scolaires, garantir la sécurité des élèves et fluidifier la circulation aux abords des écoles.

Sécurité publique et services spécifiques

- **Interventions de sécurisation** : 12 actions préventives pour rassurer la population et dissuader les comportements à risque (présence sur des événements, patrouilles ciblées, etc.),
- **Pose de scellés funéraires** : 26 interventions pour assurer la conformité légale lors de scellés posés sur des cercueils avant inhumation ou crémation,
- **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** : 264 Patrouilles de surveillances de domiciles lors des absences des propriétaires.



Salubrité publique et gestion des espaces publics

- **Interventions liées à la salubrité** : 15 actions visant à réguler les nuisances (dépôts sauvages, insalubrité sur la voie publique, contrôle d'hygiène...),

- **Interventions sur le marché** : 15 interventions pour assurer la régulation des commerces ambulants, le respect des emplacements et le bon déroulement du marché.

Une douce surprise de Pâques pour les écoliers Sainte-Marinois !



▲ Le vendredi de la veille des vacances scolaires, les élèves des écoles Jules Ferry et de la maternelle de Sainte Marie la Mer ont eu la chance de recevoir poules, cloches et autres lapins en chocolat, généreusement offerts par la Ville.

Un moment de joie partagé avec M. le Maire Edmond Jorda, accompagné du Service Jeunesse & Animation et de son adjointe Marguerite Valette, chaleureusement accueillis par les classes et leurs équipes pédagogiques.



Un moment de convivialité et de partage, qui a joliment marqué le début des vacances scolaires.

Nettoyage de la plage : une action citoyenne portée par les enfants du CME

▲ Samedi 12 avril, la plage de Sainte Marie la Mer a bénéficié d'un **grand nettoyage organisé par le Conseil Municipal des Enfants**. Une belle mobilisation citoyenne qui a permis de sensibiliser petits et grands à la protection de notre environnement tout en rendant notre littoral plus propre.

La présence de Monsieur le Maire Edmond Jorda, de membres du Conseil Municipal,

ainsi que de partenaires engagés comme l'association Hermética, a renforcé la portée de cette opération. Une matinée utile, conviviale et formatrice, à l'image des actions que la commune souhaite encourager pour un **avenir plus respectueux de notre environnement**.



Un séjour a la neige magique pour 56 jeunes en Savoie !



▲ Cette année, ce sont presque **60 enfants de notre commune qui sont partis au sport d'hiver** lors de la deuxième semaine des vacances d'hiver 2025. Ce fût la découverte du ski pour certains d'entre eux, mais aussi de sa pratique dans les Alpes, plus précisément dans la station Les Aillos-Margériaz.

En effet, tous ces jeunes du CE2 au collège, de l'ALSH

comme du PIJ, accompagnés d'une partie de la belle équipe d'animateurs qui les accompagnent tout au long de l'année, ont pu s'éclater sur les pistes.

Les règles de vie en groupe lors du séjour ont été formatrices pour l'avenir de nos jeunes, notamment dans **le cadre du vivre ensemble**. Le jeu fil rouge sur la semaine en faisait aussi partie. Outre lors de la pratique

du ski, les moments de cohésion ont été très intenses, et en plus les repas étaient forts bons !

Malgré une météo parfois grise, mais avec une belle neige, le séjour a été un régal pour tout le monde pour se terminer par une belle soirée de clôture très festive. C'est un véritable plaisir pour la commune de Sainte Marie la Mer de proposer à des tarifs

très accessibles de beaux moments, des expériences épanouissantes et inoubliables aux enfants de notre beau village.

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au Conseil Municipal des Enfants et au Point d'Information Jeunesse

Le Conseil Municipal des Enfants : des idées innovantes pour 2025 !

▲ Le nouveau Conseil Municipal des Enfants de Sainte Marie la Mer a été élu le 17/10/2024 et la nouvelle maire le 13/11/2024.

L'équipe au complet est donc composée de : GHIGO Lucie, mademoiselle la maire, ABENZA Rose, BLAY Tom, COLLEU Mathilde, GIROD Louise, GUICHEREAU Lya, IUVINALE Kalyssa, PERCHOC Faustine, UCHLY Jayzy, ROBERTSON Lucas, RUIZ DE LA GALARRETA Diego, TARRAGON Lisa, TEDESCO RIALAND Margaux, TERRADO Raphael et TRAN MOLINA Elsa.

Ils se sont tous mis très vite au travail puisqu'ils ont présenté **leurs projets pour notre commune** à leurs homologues « aînés » le 10/03/2025. On peut y trouver notamment des idées à plus ou moins long terme.

Dans le domaine de la sécurité, par exemple :

- une formation aux gestes de

secours à destination des enfants,

- l'affichage des numéros d'urgence dans les lieux de vie des enfants.

Des actions citoyennes inter-générationnelles écologiques, sportives et solidaires comme la mise en place :

- de cours de la langue des signes pour les enfants qui le souhaitent, à la médiathèque, sur plusieurs périodes,
- d'un banc de l'amitié dans la cour de chaque école. Ce banc permettrait aux enfants esseulés de se trouver des amis et ainsi briser leur solitude,
- de poubelles dans les cours de récréation pour les déchets recyclables.

Et parce que ce sont des enfants, organiser des actions ludiques telles que « Sainte

Marie la Mer a un incroyable talent » ou leur installer des miroirs dans les toilettes des écoles.

Ce sont donc de beaux projets, qui pour certains, devraient **pouvoir voir le jour et même au cours de leur mandat.**

Monsieur le Maire, Edmond Jorda, les a félicités et l'on peut dire que la relève est prometteuse : **nos jeunes élus du CME sont une belle force de proposition.**

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au Conseil Municipal des Enfants et au Point d'Information Jeunesse



Programme du printemps

En attendant l'été, la commune de Sainte Marie la Mer vous propose de découvrir **L'AGENDA : un planning d'animations gratuites, ouvert à toutes et à tous d'avril à juin.**

Les animations annotées d'un astérisque sont payantes. *

EXPOSITION « ÉVASION »
DU 5 AU 29 MAI |
SALLE RDC MEDIATHEQUE
Exposition proposée par Christine Torasi et Corinne Daprey.

CYCLE JEAN HUGO PAR PAULINE TROUGNOU
Dans le cadre de l'anniversaire de la disparition de Victor Hugo (140 ans).
VENDREDI 16 MAI | 18H30
MEDIATHEQUE VICTOR HUGO
Conférence artistique « Jean Hugo, la magie du pinceau ».
Entrée libre, tout public.

SAMEDI 17 MAI | 15H
MEDIATHEQUE VICTOR HUGO
Atelier créatif « la mythologie de Jean Hugo », **sur inscription.**

SOIRÉE ESCAPE GAME
VENDREDI 16 MAI | A PARTIR DE 18H
Sur inscription au Point Jeunes (organisée par la Junior Association).

CHASSE AU TRÉSOR
SAMEDI 17 MAI | DE 10H A 12H
Chasse au trésor au cœur du village - **sur inscription à la Mairie** (service jeunesse), organisé par le CME et Junior Association.

FÊTE DE LA NATURE - 19^E ÉDITION « JEU DE PISTE LAISSE DE MER »
MERCREDI 21 MAI | 14H-15H30
Rejoignez l'association LABELBLEU pour la fête de la nature avec un jeu de piste Laisse de Mer.

ANIMATION « OISEAUX ET HABITANTS DU LITTORAL »
MERCREDI 21 MAI | 15H30-17H
Venez découvrir les oiseaux et leurs voisins avec les animateurs nature de l'association LABELBLEU.

Animations gratuites sur inscription à l'Office de Tourisme 04 68 80 14 00. Places limitées.

SOIRÉE MATCH & PIZZA
SAMEDI 24 MAI | A PARTIR DE 19H
Soirée match & pizza - **sur inscription au Point Jeunes**, organisée par la Junior Association.

GRAND VIDE-GRENIERS DE LA PLAGE
DIMANCHE 1ER JUIN | 6H-18H *
BALADOIR, FRONT DE MER.
Organisé par le COS de la Ville de Sainte Marie. **Inscription en mairie à partir du 5 mai** (pièce identité + sa copie / 10€ les 4m linéaires).

EXPOSITION « DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE »
DU 3 AU 25 JUIN |
COMPLEXE OMEGA
Exposition proposée par Liza Montes.

QUIZ FAMILIAL
VENDREDI 6 JUIN | 17H30
MEDIATHEQUE VICTOR HUGO
Quiz familial, thème « cinéma ». **Sur inscription, tout public.**

TOURNOI DE TENNIS PIERRE ROIG
DU 7 AU 22 JUIN | STADE CARRERE
Tennis Club Sainte Marie.
Ce tournoi est ouvert aux joueurs des catégories seniors dames et messieurs jusqu'au classement 0.
Les catégories dames +45 et messieurs +35, +55 et +70 vont jusqu'au classement 15/1.
Plus d'informations au 06 22 20 20 19.

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF • STE MARIE A UN INCROYABLE TALENT
SAMEDI 14 JUIN | 14H-17H
ECOLE JULES FERRY
Organisé par le Conseil d'Enfants Miniature. **Sur inscription à la Mairie** (service jeunesse).

PUCES NAUTIQUES
SAMEDI 14 JUIN | 8H-17H
PORT DE SAINTE MARIE
Sainte Marie Pêche Plaisance & Sainte Marie Nautique Club.

THÉÂTRE « UNE DEMANDE EN MARIAGE »
SAMEDI 14 JUIN | 20H30 *
DIMANCHE 15 JUIN | 15H30 *
SALLE COMMUNALE (SAINT-EXUPERY)
Association COMPAGNIE Marinoise - Pièce d'Anton Tchekhov, 8€. Infos 06 25 81 60 13.

QUIZ MUSICAL
VENDREDI 20 JUIN | 17H30
MEDIATHEQUE VICTOR HUGO
Sur inscription, tout public.

YOGA SUNRISE EN MUSIQUE
SAMEDI 21 JUIN | 5H45
PLAGE L. GUIBERT
Accompagné de Lisa Yang au violon !
Prévoir serviette, eau.

PROJECTION FILM MUSICAL
SAMEDI 21 JUIN | 14H30
MEDIATHEQUE VICTOR HUGO
Projection film musical.
Tout public, entrée libre.

FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 21 JUIN |
DANS LES COMMERCES ET RESTAURANTS

FEUX DE LA SAINT-JEAN
LUNDI 23 JUIN | A PARTIR DE 21H
PLACE AGORA
Fêtez l'arrivée de l'été en participant à la Fête de la Saint-Jean !
Habillez-vous en blanc ! Arrivée de la flamme, **feu d'artifice** et bal.

YOGA
MARDI 24 JUIN | 8H30-9H30
PLAGE L.GUIBERT
Pensez à prendre votre serviette.
Prévoir de l'eau et une protection solaire.

FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX
MERCREDI 25 JUIN | 15H-17H *
Avec l'association LABELBLEU, Fête de la mer et des littoraux
Atelier créatif land-art sur les espèces marines.
Gratuit. Sur inscription à l'Office de Tourisme au 04 68 80 14 00. Places limitées.

RIFLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET JUNIOR ASSOCIATION *
MERCREDI 25 JUIN |
A PARTIR DE 18H
PLACE PIERRE ROIG
Rifle du Conseil Municipal des Enfants et de la Junior Association.

Carton plein pour La Primavera : une saison 2025 remarquable !

▲ La Primavera 2025 est terminée. Cette année encore, les séances théâtrales du jeudi se sont jouées à guichet fermé.

Ce résultat nous reconforte dans le choix des programmes que nous vous proposons. Dans notre édito, nous écrivions que le résultat d'une étude universitaire sérieuse concluait que le rire prolongeait l'espérance de vie de 20%. Cette année encore, nous

avons donc réussi à gagner quelques mois précieux pour notre vie. C'est avec plaisir que nous disons "Merci", non seulement aux acteurs qui ont égayé nos soirées, mais aussi à vous public, qui nous récompensez par votre fidélité et vos applaudissements.

Francis BRUNET
Adjoint délégué à la culture et à l'animation



▲ Dernier jeudi de la Primavera « Le grand hôtel »

VOUS AVEZ ENVIE D'AIDER ET DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE ?

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE ET DEVEZ BÉNÉVOLE !



POUR LE 14 AOUT 2025

L'ÉQUIPE DE LA MARINADE CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI !

LAMARINADE@SAINTEMARIELAMER.FR

06.37.03.32.70

Une 30^e Fête de l'Artichaut réussie à Sainte Marie la Mer !

▲ Jeudi 1^{er} mai, Sainte Marie la Mer a accueilli sous un grand soleil (et le vent marin bien de chez nous !) la 30^e édition de la Fête de l'Artichaut. Une belle réussite pour cet événement devenu incontournable dans le département, qui a rassemblé près de 4.000 visiteurs sur le front de mer.

Organisée pour la douzième année consécutive dans notre commune, cette fête célèbre le produit emblématique du terroir de la Salanque : l'artichaut, dans toutes ses variétés. Cette année encore, les Jeunes Agriculteurs de la Salanque ont répondu présents avec passion et dynamisme, écoulant plusieurs tonnes d'artichauts dans une ambiance festive.

Le marché exclusivement dédié aux produits du terroir a rassemblé 75 exposants : fruits, légumes, huiles d'olive, fromages, vins locaux, miel, confiture..., mais aussi créations artisanales, ont régalié les curieux comme les fins

gourmets. Une belle vitrine du savoir-faire local, sans oublier les nombreuses animations qui ont rythmé la journée : lancer d'espadrilles et concerts de bandas !

Entre convivialité, fierté locale et traditions partagées, cette fête printanière a offert à tous – familles, visiteurs et habitants – un jour férié un brin particulier !

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !



Le Sénateur Jean SOL prend la parole.



Le presbytère sous la révolution ! Part. 1



▲ Le sujet de l'article que je vous propose concerne le presbytère de Sainte Marie la Mer. Durant mes recherches faites sur notre église paroissiale, j'ai consulté plusieurs textes traitant de ce bâtiment. Celui-ci est presque aussi vieux que l'église, bien que la première date concernant cette maison curiale soit de l'an 1582.

Le presbytère, par définition, est le lieu où vit le prêtre. Ce bâtiment est aussi appelé "maison curiale". À Sainte Marie la Mer, il est situé vis-à-vis de

l'église, sur la place du village. Comme précisé plus haut, sur un texte de 1582, nous pouvons lire : la maison curiale "es molt arruinada y en perill d'enderrocar" (très délabrée et risque de s'effondrer). Mais il faudra attendre quelques décennies avant de pouvoir améliorer le bâtiment.

En juillet 1763, une convention est signée entre le prêtre de l'époque et la communauté pour la construction de la maison curiale. "Construction" est un terme général, car à

la lecture du document, ce sont plutôt des réparations de toitures et autres : "Le curé sera tenu d'acheter à ses frais et dépend de tout le boisage, briques et tuiles qui seront nécessaires pour faire la maison curiale, à la réserve des poutres et des soliveaux que ladite communauté sera tenue de fournir et porter à pied d'œuvre tous les boisages et autres matériaux..." (ADP.OC1780).

On s'aperçoit à la lecture de cette convention que cette dernière fait suite à une décision prise le 30 mai 1745.

Il aura fallu près de 20 ans de patience aux prêtres du village pour que les "réparations faites à la maison curiale pour la rendre logeable" soient effectuées.

Le problème du logement des curés est récurrent depuis le XVII^e siècle, qui rappelons-le, fut durant plusieurs années une période de guerre, avec tous les malheurs que cela comporte.

Il est vrai que l'entretien d'un bâtiment aussi important que celui qui nous intéresse représentait une charge lourde, autant pour le prêtre que pour la petite communauté de Sainte Marie la Mer. En 1776, cette situation

est relevée par le viguier de Cerdagne qui accuse la négligence des curés qui ne font aucune dépense d'entretien.

Les réparations ont dû être exécutées et le résultat des travaux a permis de se rapprocher de l'ordonnance du 17 août 1776 qui préconisait que "le curé aura, comme logement convenable, une maison qui contient : une salle, une cuisine, une chambre à coucher pour le curé avec un petit cabinet, une autre chambre d'hospitalité, et une pour le vicaire s'il y en a. Il aura en plus une écurie pour le cheval si l'étendue de la paroisse exige que le curé en entretien un, avec un grenier, une cave et les autres petites commodités, le tout propre et honnête, sans embellissement ni recherche et conforme aux usages locaux." (Mémoire de P. Poeydavant).

(à suivre...)

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation

MONALISA* : Sainte Marie la Mer ouvre la voie dans le département



▲ Mercredi 2 avril, la salle Pabirans accueillait une réunion publique autour du projet « Équipe citoyenne », porté par le CCAS de Sainte Marie la Mer dans le cadre de la démarche nationale MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Âgés). Une trentaine de personnes étaient présentes pour découvrir ce **dispositif solidaire visant à lutter contre l'isolement social des personnes âgées**.

La rencontre était animée par M. Boris Callen, délégué général de Monalisa France, accompagné de Mme Agnès Bonafos, coordinatrice de Développement Social pour l'association des Petits Frères des Pauvres à Perpignan. Elle a présenté les actions déjà mises en place sur son territoire en faveur des personnes isolées.

À l'issue, 11 volontaires de la commune ont choisi de s'engager dans la **création de la toute première équipe citoyenne de Sainte Marie la Mer**. Leur mission : recréer du lien social, soutenir les personnes âgées isolées et renforcer la solidarité locale.

Les bénévoles adhèrent à une charte d'engagement et bénéficieront d'une formation encadrée afin de les préparer au mieux l'accompagnement des personnes isolées.

Les personnes isolées qui souhaitent bénéficier du dispositif peuvent contacter le CCAS au **04.68.61.54.83** ou au **06.26.08.39.82**.

**MOBilisation NAtionale contre L'Isolement des Âgés*

Paule BOBO SENYORICH
Adjointe déléguée à l'action sociale

Portage de repas à domicile

Une solution simple et adaptée **pour bien manger** équilibré et varié, **tous les jours**. Plus de renseignements par email: mairie.annexe@saintemarielamer.com ou par téléphone au 04.68.61.54.83.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même vos menus élaborés par un diététicien.
- La collation du soir, le potage supplémentaire et le pain sont en option.
- Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

- Les menus sont disponibles auprès de la Mairie Annexe jusqu'à 3 mois en avance.
- La réservation et le paiement (chèque ou espèces) s'effectuent sur place minimum 1 semaine avant la 1ère livraison.
- Des modifications peuvent être apportées 48 h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du Week-end sont livrés en fin de semaine
- Les repas arrivent sous barquettes filmés allant au micro-onde

Tarifs 2025

Repas 8,80 €
Collation du Soir 3,00€
Potage 0,50 €
Pain 0,40€

Les Livraisons

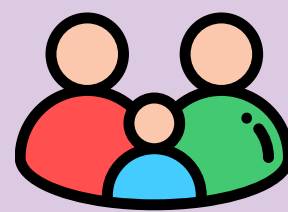
Lundi : Livraison pour le Mardi
Mardi : Pour le Mercredi
Mercredi : Pour le Jeudi
Jeudi : Pour Vendredi et Samedi
Vendredi : Pour Dimanche et Lundi

Des questions complémentaires ? 04 68 61 54 83



LES REPAS sont livrés : Le Lundi > pour le Mardi | **Le Mardi** > pour le Mercredi | **Le Mercredi** > pour le Jeudi et Vendredi | **Le Jeudi** > Pour le Week-end | **Le Vendredi** > pour le Lundi.

État civil



Ils nous ont quittés

- **Alain FERRERE** le 24 avril à 68 ans,
- **Claudio CARDENIA** le 29 juin à 65 ans,
- **Andrée BOUSQUET-PILAT veuve VERGER** le 06 septembre à 99 ans,
- **Michel VOULOT** le 04 novembre à 65 ans,
- **Fanny MECEK** le 11 novembre à 57 ans,
- **Jean CASTELL** le 13 novembre à 93 ans,
- **Jean CASTANY** le 15 novembre à 81 ans,
- **Suzanne SANCHEZ épouse VENTURI** le 25 novembre à 89 ans,
- **Jean-Claude GUIBERT** le 12 décembre à 81 ans,
- **Nicole TUTELLIER épouse BONAVITA** le 16 décembre à 87 ans,
- **Jean-François SZUKICS** le 18 décembre à 54 ans,
- **Maurice KLEINDIENST** le 30 décembre à 89 ans,
- **Lucien ARGENCE** le 01 janvier à 85 ans,
- **Hans KAUTER** le 05 janvier à 76 ans,
- **Daniel LE PROVOST** le 08 janvier à 82 ans,
- **Marie FRAPART épouse MORICEAU** le 09 janvier à 76 ans,
- **Josette BONA épouse MOCQUET** le 10 janvier à 85 ans,
- **Junko KAMASAKO épouse BOUILLON** le 14 janvier à 72 ans,
- **Jacqueline PEREZ** le 18 janvier à 70 ans,
- **Jean NANTEUIL** le 25 janvier à 90 ans,
- **Claude FISCHER** le 25 janvier à 69 ans,
- **Michel MARTINEZ** le 25 janvier à 74 ans,
- **Odette RAMIS veuve VILARO** le 25 janvier à 71 ans,
- **Laetitia BIRBES épouse GILBERT** le 26 janvier à 42 ans,
- **Désiré MICHEL** le 29 janvier à 101 ans,
- **Françoise FINTRINI ANGOT** le 04 février à 69 ans,
- **Ginette MARTY** le 03 mars à 84 ans,
- **Ginette VILALTE veuve SALVADOR** le 21 mars à 88 ans,
- **Marguerite VUILLEQUEZ épouse DUROYAUME** le 03 avril à 78 ans,
- **Claude SULLICE** le 06 avril à 85 ans,
- **Denise WINIECKI épouse NEYRET** le 09 avril à 85 ans,
- **Michel DAVID** le 10 avril à 81 ans,
- **Colette PUY épouse FONT** le 24 avril à 71 ans,
- **Martine FLUGEL veuve ALLAL** le 29 avril à 69 ans.

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- **Leena LECHENAULT** le 30 octobre chez Kevin LECHENAULT et Bérénice ROBLIN,
- **Elise GIOT GENTIL** le 06 novembre chez Matthieu GIOT et Noémie GENTIL,
- **Kaïs ROUSTI** le 11 novembre chez Ambre ROUSTI,
- **Mylianno LOLICART** le 12 novembre chez Dyla LOLICART et Stacy ANDRÉA,
- **Gabin TERRADO** le 03 décembre chez Joris TERRADO et Gwendaelle TERRILLON,
- **Tilio PAOLETTI** le 10 décembre chez Théo PAOLETTI et Audrey PALUSZKIEWICZ,
- **Khalis CHAZOT** le 20 décembre chez Kiaro CHAZOT et Gwendoline FÉRÉ,
- **Gabriel CASTILLO NINO** le 09 janvier chez Léonard NINO et Aurora CASTILLO,
- **Léonard GARCIA LUTGEN** le 13 février chez Anthony GARCIA et Jennifer LUTGEN,
- **Esma IYITUTUNCU** le 16 février chez Hokkes IYITUTUNCU et Maëlle BOURAGA,
- **Marcel LANGARD** le 20 février chez Jean-Baptiste LANGARD et Pauline QUESNEL,
- **Orso LE MAY** le 08 mars chez Quentin LE MAY et Lorena GOYTIA,
- **Milhan BEN MOUSSA JAMES** le 15 mars chez Sofiane BEN MOUSSA et Charlene JAMES,
- **Hugo SALGUES** le 07 avril chez Arnaud SALGUES et Christelle DOUTRES,
- **Mathis AMBROSIO** le 22 avril chez Estelle VILA et Mike AMBROSIO

Liste des Mariages

- **Emma MARTINS et Jérémie VANIER** le 07 décembre,
- **Chantal HAUET et Claude VARLET** le 14 février,
- **Mélissa DOISY et Jonathan BOEHM** le 22 février,
- **Virginie SOUBIELLE et Didier BALESTRIERO** le 11 avril,
- **Alain VILA et Sophie SADOK** le 16 avril,
- **Julien DAGOREAU et Caroline CHALOPIN** le 03 mai.

Liste des Pacs

- **Sandrine LAISNÉ et Nicolas VAN BEVER** le 13 décembre,
- **Oliver PARTINGTON et Cerys ROBERTS** le 25 février,
- **Rémi DUBOIS et Isabelle MASSUYEAU** le 25 février,
- **Laurent RAOULT et Yuhua QIN** le 28 mars,
- **Kevin LAFFONT et Clémentine FLORSCH** le 07 avril,
- **Mélodie GOMES et Simon BONIFASSY** le 02 mai.



www.saintemarielamer.com